



ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Communiqué de presse Action Praticiens Hôpital du 10 octobre 2023

Pour Action Praticiens Hôpital, les mesures du rapport UZAN sur les retraites H-U doivent immédiatement être mises en œuvre !

Notre intersyndicale APH rencontrera le Ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, le lundi 16 octobre.

Parmi les sujets qui seront abordés, la commission Hospitalo-Universitaire d'APH souhaite qu'un calendrier de négociations rapide soit proposé, s'appuyant sur les propositions de textes concrètes issues du rapport demandé par le précédent Ministère à Mme la Pr Catherine Uzan. Ce rapport (téléchargeable [ici](#)) avait montré l'inanité des dispositifs par capitalisations par points comme la PREFON, COREM, ... mais aussi la RAFP, censés compenser partiellement l'absence de retraite sur les émoluments hospitaliers. Comme l'a toujours expliqué notre intersyndicale, non seulement ces plans par capitalisation sont peu rentables financièrement, mais le rapport Uzan montre qu'à peine la moitié des HU y a souscrit, même après l'augmentation des plafonds accordés par le Ségur.

Il faut souligner que les conclusions du rapport Uzan ont obtenu l'approbation de l'ensemble des intersyndicales H-U, car nos attentes sont unanimes.

Des points importants et prioritaires y figurent explicitement et doivent absolument être honorés :

- Réactivation (avec effet rétroactif) du dispositif de "validation des services auxiliaires" (supprimé en 2013) permettant de faire valoir, pour la retraite universitaire, les services hospitaliers effectués avant la nomination H-U.
- Préférence de l'option de prise en compte des émoluments hospitaliers dans le Système des Retraites de l'État.

Nous attendons de cette rencontre du 16 octobre avec Aurélien Rousseau non

seulement des réponses claires, un calendrier de négociations et des propositions de textes en accord avec les orientations du rapport Uzan, mais aussi des propositions significatives en faveur de l'attractivité des carrières H-U de plus en plus délaissées par nos jeunes confrères qui rechignent à s'y engager du fait de l'exigence du parcours académique et du peu d'attrait du statut H-U à ce jour.

C'est pourquoi nous exigeons des solutions rapides au problème des retraites avec effet rétro-actif à l'ensemble des H-U titulaires déjà en poste.

Au-delà des retraites le statut H-U souffre encore de lacunes sociales majeures comme une durée du temps de travail toujours fixée à 11 demi-journées (alors qu'elle est de 10 demi-journées pour les mono-appartenants), de l'absence de RTT, de compte épargne temps, de valorisation du temps de travail additionnel, d'un manque cruel de prise en compte de la pénibilité des gardes et astreintes, sans parler de la paupérisation des moyens pour la recherche et l'enseignement.

Un vrai plan d'attractivité est urgent si l'on veut que les jeunes fassent le choix d'une carrière entièrement dévouée à l'hôpital public, à la recherche et à l'enseignement.

Ce plan d'action doit être une priorité de ce gouvernement pour que le statut hospitalo-universitaire redevienne attractif. Pour que nos jeunes praticiens embrassent une carrière hospitalo-universitaire, il est urgent d'agir conformément aux préconisations du rapport du Pr Catherine Uzan dans lequel Action Praticiens Hôpital a été force de propositions

Si nous n'obtenons pas d'avancées significatives à très brève échéance, les Hospitalo-Universitaires d'APH sauront se mobiliser dans un mouvement d'ampleur pour faire valoir leurs droits et le futur de la profession comme l'avenir de l'hôpital public et de notre système de santé.

Le 10 octobre 2023, pour la commission Hospitalo-Universitaire d'APH
Raphaël Briot ; Gisèle Apter ; Cyrille Blondet

**Dr Jean-François
Cibien**
Président APH
Président AH

Dr Yves Rébufat
Délégué général APH
Président exécutif AH

Dr Carole Poupon
Vice-présidente APH
Présidente CPH

Dr Marie-José Cortes
Vice-présidente APH

Contacts presse :

Pr Gisèle Apter : PU-PH gisele.apter@gmail.com ; 06 85 12 14 37

Dr Cyrille Blondet : MCU-PH ; cblondet@unistra.fr, 03 69 55 11 86

Dr Raphaël Briot : MCU-PH ; rbriot@chu-grenoble.fr ; 06 81 92 31 42

